

Jean-Pierre Comes, rédacteur en chef de la revue Transports & Patrimoine Ferroviaire, et membre de l'AJP, nous propose de prendre place à bord du train-restaurant du Chemin de Fer de la Baie de Somme, pour le déjeuner du **dimanche 20 octobre**, au départ de St Valery sur Somme.

« Ce Chemin de Fer de la Baie de Somme (CFBS) est exploité par une association qui utilise du matériel historique qu'elle rénove totalement, remet en service et entretient dans ses propres ateliers. Les lignes et gares sont celles de l'ancien réseau des « Bains de mer » des chemins de fer de la Somme qui présente toutes les caractéristiques d'un chemin de fer départemental. Il s'agit d'une des plus importantes structures en matière de patrimoine ferroviaire.

Quelques fois par an en demi-saison, circule un train-restaurant pour le déjeuner. Nos relations privilégiées nous permettent de proposer aux adhérents de l'AJP de l'emprunter et de faire ensuite une visite exceptionnelle des installations, des ateliers et de la collection de locomotives à vapeur et voitures voyageurs. Tout le matériel préservé est, ou destiné, à être remis en service. Il s'agit ici de patrimoine vivant. »

St Valery sur Somme est à 2h20 de Paris. La date retenue est le dimanche 20 octobre prochain pour 12 participants maximum. L'heure du rendez-vous est 12h sur place. Le prix spécial consenti pour l'AJP est de 45 € (contre 75 € habituellement uniquement pour le déjeuner). La date limite d'inscription auprès de l'AJP est fixée impérativement au 10 septembre.

Le voyage est ouvert aux membres associés. Il est possible de venir à deux, mais l'accompagnateur réglera le tarif plein de 75 €.

Covoiturages entre Paris et St Valery A/R envisageables.

En cas d'affluence des inscriptions, limitées à 12 personnes, la priorité sera donnée aux membres journalistes de l'AJP.

Merci de m'envoyer directement vos demandes : philippe-royer@live.fr

Le règlement du voyage-déjeuner se fait à l'inscription (je vous donnerai les modalités par retour de mail).

Philippe Royer

Trésorier